



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°5584 du 29/01/2016

**WBE – Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Membres du personnel ouvriers – Changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone - Erratum**

#### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : tout

#### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

#### Période de validité

- A partir du jusqu’au 10/02/2016

#### Documents à renvoyer

- Oui

- Date limite : 10/02/2016

Voir dates figurant dans la circulaire

#### Mot-clé :

Personnel ouvrier  
Changement d’affectation,

#### Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d’enseignement obligatoire et de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateur(trice)s des internats autonomes et des homes d’accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre d’autoformation et de formation continuée de l’enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre technique et pédagogique de l’enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et des centres techniques de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Strée et de Gembloux.
- Aux Directeur(trice)s des Centres psycho-médicaux-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Signataire**

Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement  
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la  
Fédération Wallonie-Bruxelles  
Monsieur Jacques LEFEBVRE  
Directeur général

**Personnes de contact**

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

| Nom et prénom                             | Téléphone    | Email  |
|---|--------------|--|
| Les Agents de la Direction de la carrière | 02/413.20.29 | <a href="mailto:recrutement.enseignement@cfwb.be">recrutement.enseignement@cfwb.be</a> |

**Objet : WBE – Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Membres du personnel ouvriers – Changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone – Erratum**

1. Prolongation du délai

Des problèmes techniques rencontrés par nos services ont entraîné une publication tardive de la circulaire relative aux changements d’affectation du personnel ouvrier (circulaire 5568 du 19 janvier 2016).

Il a dès lors été décidé de prolonger le délai d’introduction des demandes de changements d’affectation jusqu’au **10 février 2016 inclus**.

Les demandes, **motivées par des circonstances exceptionnelles**, doivent être introduites **par pli recommandé**, pour le **10 février 2016** au plus tard (le cachet de la poste faisant foi), à l’adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Direction générale des Personnels de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Direction de la carrière des personnels  
Bureau 3E318 – CA PO 2016  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 BRUXELLES

2. Corrections

La liste des emplois vacants est modifiée de la manière suivante :

**Zone 1 – Bruxelles**

- L’emploi repris ci-après est référencé comme appartenant au 4ème groupe : les Ecoles supérieures des Arts et non au 3ème groupe : les Hautes Ecoles.

| Code | Nom de l’établissement                                | Localité       | Type de fonction | Fonction            |
|------|---|----------------|------------------|---------------------|
| 13   | Ecole nationale supérieure des arts visuels la Cambre | 1000 Bruxelles | Recrutement      | Ouvrier d’entretien |

- L’emploi suivant est ajouté :

1er groupe : les établissements d’enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, et les homes d’accueil :

| Code  | Nom de l’établissement        | Localité    | Type de fonction | Fonction       |
|-------|-------------------------------|-------------|------------------|----------------|
| 12bis | Athénée royal de Bruxelles II | 1020 Laeken | Recrutement      | Aide-cuisinier |

- L’emploi suivant est supprimé :

| Code | Nom de l’établissement           | Localité       | Type de fonction | Fonction             |
|------|----------------------------------|----------------|------------------|----------------------|
| 17   | Conservatoire royal de Bruxelles | 1000 Bruxelles | Recrutement      | Opérateur technicien |

**Zone 3 – Huy Waremme**

- L’emploi suivant est ajouté :

1er groupe : les établissements d’enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, et les homes d’accueil :

| Code  | Nom de l’établissement  | Localité    | Type de fonction | Fonction                     |
|-------|---|-------------|------------------|------------------------------|
| 22bis | Etablissement d’enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles | 4280 Hannut | Recrutement      | Ouvrier d’entretien qualifié |

#### **Zone 4 – Liège**

- L'emploi suivant est supprimé

| <b>Code</b> | <b>Nom de l'établissement</b> | <b>Localité</b>                 | <b>Type de fonction</b> | <b>Fonction</b>                 |
|-------------|-------------------------------|---------------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| 25          | Athénée royal Paul Brusson    | 4420 Montegnée<br>Saint-Nicolas | Recrutement             | Ouvrier d'entretien<br>qualifié |

Toute personne qui souhaite prendre contact avec la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles au sujet de la présente circulaire est invitée à joindre celle-ci au numéro de téléphone : 02/413.20.29.

Une adresse e-mail est également à disposition pour poser des questions par courrier électronique:  
[recrutement.enseignement@cfwb.be](mailto:recrutement.enseignement@cfwb.be)

Je vous saurais gré d'assurer la plus large diffusion à ces informations.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE.